

REVENU DES MÉNAGES DES EXPLOITANTS AGRICOLES

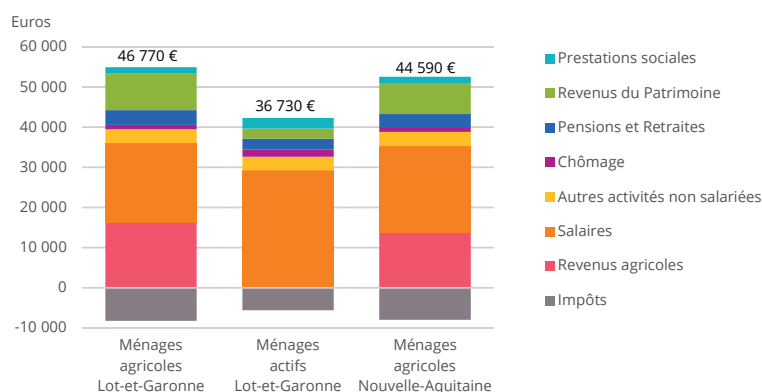
Lot-et-Garonne

Le département du Lot-et-Garonne compte 4 100 ménages déclarant un revenu agricole, soit 5 % des ménages d'actifs de moins de 66 ans. En 2017, leur revenu disponible médian est de 38 630 euros. Département plutôt orienté vers les productions végétales, les niveaux de revenus et leur origine sont variables et les inégalités de niveau de vie sont fortes entre les ménages agricoles. Le niveau de vie médian des personnes des ménages agricoles est supérieur à celui des personnes des ménages actifs mais la pauvreté monétaire est plus fréquente.

Figure 1

Des revenus plus élevés pour les ménages agricoles du Lot-et-Garonne

Composition du revenu disponible annuel moyen



> Revenu disponible annuel

Médian : 38 630 euros

Moyen : 46 770 euros

- 10 % des ménages agricoles ont un revenu disponible annuel inférieur à 12 190 euros. Pour 10 % il est supérieur à 86 890 euros.
- Pour 20 % des ménages, le revenu agricole représente plus de deux tiers du revenu disponible.

Tableau 1

Les sources de revenus sont diversifiées

Part des ménages agricoles en ayant dans l'année	
Salaires	70%
Autres revenus non salariés	15%
Chômage	18%
Pensions/retraites	26%
Revenus du patrimoine (plus de 500 euros)	77%
Prestations familiales	29%
Minima sociaux	18%

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Tableau 2

De grandes disparités de situation selon la composition du ménage

Médiane des revenus et composition du revenu disponible

en euros, %	Ménages agricoles				Ménages actifs	Part dans le revenu disponible moyen des ménages agricoles					
	Revenu agricole médian	Salaire médian	Revenus du patrimoine médian	Revenu disponible médian		Revenus agricoles	Revenus d'activités non agricoles	Revenus du patrimoine	Pensions et retraites	Prestations sociales	Impôts
Personnes seules	4 000	0	1 910	16 490	17 909	46%	36%	27%	8%	3%	-19%
Monoparents	6 410	630	2 490	26 640	24 501	42%	39%	22%	9%	5%	-17%
Couples sans enfant	5 030	5 680	4 810	34 420	35 705	28%	49%	25%	17%	1%	-21%
Couples avec enfant(s)	9 780	21 150	3 920	46 730	43 049	36%	57%	17%	3%	5%	-16%
Moins de 40 ans	9 400	16 370	730	35 890	28 054	39%	56%	9%	1%	7%	-12%
40 à 49 ans	8 110	17 730	2 940	39 430	34 427	36%	58%	15%	1%	6%	-17%
50 à 65 ans	6 470	10 950	5 070	39 250	34 394	30%	52%	23%	11%	2%	-19%
Territoires spécialisés											
Production végétale	s	s	s	39 770		s	s	s	s	s	s
Ensemble	7 180	13 800	3 840	38 630	32 330	35%	52%	19%	8%	4%	-18%

s : secret statistique

Note de lecture : La moitié des ménages agricoles ont un revenu agricole inférieur à 7 180 euros (revenu médian). La part de revenu agricole dans le revenu disponible moyen est de 35 %.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Tableau 3

Plus de précarité dans les ménages agricoles que dans les autres ménages en activité

Taux de pauvreté et écarts de niveaux de vie

	Taux de pauvreté monétaire		Rapport interdécile de niveau de vie	
	Ménages agricoles	Ménages actifs	Ménages agricoles	Ménages actifs
Personnes seules	38%	19%	8,5	3,0
Monoparents	31%	29%	6,0	2,7
Couples sans enfant	18%	8%	5,3	3,0
Couples avec enfants	19%	15%	4,4	2,8
Moins de 40 ans	20%	18%	4,7	2,6
40 à 49 ans	22%	17%	5,1	2,8
50 à 65 ans	18%	14%	5,6	3,3
Territoires spécialisés				
Production végétale	s		s	
Ensemble	20%	16%	5,4	3,0
Région	19%	13%	6,1	3,0

s : secret statistique

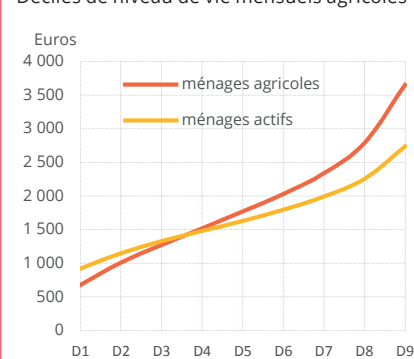
Note de lecture : Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (1 041 euros par mois en 2017). Le rapport interdécile permet de mesurer les inégalités. Pour les ménages agricoles du département, le revenu disponible des 10 % les plus aisés est 5,4 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Figure 2

Des inégalités de niveau de vie

Déciles de niveau de vie mensuels agricoles



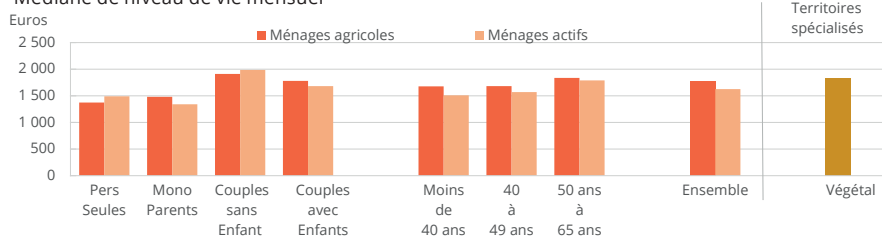
Note de lecture : D2, deuxième décile : 20 % des personnes des ménages agricoles ont un niveau de vie inférieur à 1 010 euros par mois.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Figure 3

Le niveau de vie médian des ménages agricoles est supérieur à celui des autres ménages en activité

Médiane de niveau de vie mensuel



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

> 17 % d'exploitants pluriactifs

Source : MSA 2017, exploitants agricoles de moins de 66 ans hors cotisants solidaires

> Activité des exploitants agricoles

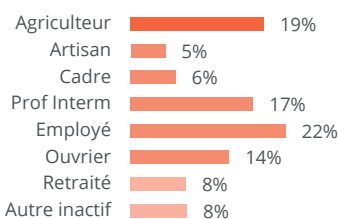
Production végétale : 67 %
Production animale : 26 %
Polyculture/ polyélevage : 7 %

Source : MSA 2017, exploitants agricoles de moins de 66 ans hors cotisants solidaires

Figure 4

Un conjoint sur cinq est aussi agriculteur

CS du deuxième adulte du ménage



Source : Insee, recensement de la population 2016

Figure 5

Des ménages plus âgés, plus de couples avec enfants, moins de personnes seules

Caractéristiques des ménages agricoles



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Méthodologie

- Les ménages agricoles sont les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 66 ans et qui ont des revenus agricoles non nuls sur leur déclaration de revenu. Les ménages actifs sont les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 66 ans et qui ont déclaré des revenus d'activité non nuls.
- Les indicateurs de revenu par territoire végétal/animal sont estimés à partir des ménages résidant dans des communes répondant à deux critères : elles sont spécialisées dans un type de production et au moins la moitié des exploitants déclarent cette même activité à la MSA.

POUR EN SAVOIR PLUS

Agreste Nouvelle-Aquitaine Etudes - n° 15 - Novembre 2020 - Revenus des ménages agricoles : une affaire de famille

www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1

Tel : 05 55 12 90 00

Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN
Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR
Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET
Rédactrice : Catherine BEAUDEMOULIN
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution ISSN : 2726-8640 © Agreste 2020